

**Zeitschrift:** Archives des sciences et compte rendu des séances de la Société  
**Band:** 34 (1981)

**Artikel:** Les poissons des petits cours d'eau du canton de Genève (Suisse)  
**Autor:** Manhert, Volker  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-740050>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES POISSONS DES PETITS COURS D'EAU DU CANTON DE GENÈVE (SUISSE)

PAR

**Volker MAHNERT**<sup>1</sup>

---

## ABSTRACT

A preliminary list is given of fishes found in the smaller rivers of the canton of Geneva, excluding the rivers Rhône and Arve. This electric fishery survey revealed the regular presence of imported species in our waters, e.g. *Lepomis gibbosus* (L.) and *Ictalurus melas* (Raf.) (and not *I. nebulosus* Les., as mentioned in previous papers), but also the existence of *Leuciscus souffia agassizi* Val. This species was not previously recorded from the canton of Geneva. A newly established population of *Rhodeus sericeus amarus* Bloch has been discovered at Moulin de Vert.

## INTRODUCTION

A part les chiffres concernant le peuplement (et les repeuplements) des poissons intéressant la pêche sportive (truites, ombres de rivière) dans les cours d'eau genevois, nous ne disposons d'aucune donnée précise sur les autres espèces. Quelques informations peuvent être trouvées dans les ouvrages généraux de FATIO (1882/90) et de DOTRENS (1951/52), qui ne publient cependant pas de listes faunistiques détaillées. Quelques petites notes relatives à l'apparition ou la disparition d'une espèce ou d'une autre (DOTRENS 1948, 1956; A. 1945) et deux publications récentes consacrées à la Laire et à l'Allondon avec une liste sommaire de la faune ichthyologique (MAIRE & GEROUDET 1974; GEROUDET 1978) sont encore à signaler.

Cette lacune dans la connaissance de notre faune et des bruits inquiétants sur l'état de santé des eaux nous ont incité à dresser un premier bilan de la faune ichthyologique de nos principaux cours d'eau. Pour des raisons techniques (pêches électriques) nous étions obligés d'écarter le Rhône et l'Arve de nos investigations. Les résultats obtenus pendant ces dernières années (mais surtout en 1979 et 1980) avec la pêche électrique ont été complétés par d'autres observations. Ils ne sont certainement pas exhaustifs, les pêches n'étant pas assez nombreuses, mais il permettent quand même de tirer certaines conclusions.

---

<sup>1</sup> Muséum d'histoire naturelle, case postale 284, CH-1211 Genève 6.

Ces campagnes de pêche électrique auraient été impossibles sans la collaboration du Département de l'intérieur et de l'agriculture du Canton de Genève, et je tiens à remercier M. Eric Matthey, Inspecteur cantonal des forêts, de la faune et de la protection de la nature, pour son aide et pour l'intérêt qu'il a porté à nos recherches. J'adresse également mes vifs remerciements aux gardes de la faune, en particulier à MM. Jean Stotz et Roland Favre, pour leur précieuse et sympathique collaboration. MM. Pierre Haymoz et Jean-Claude Régnier m'ont aimablement aidé, soit dans le travail sur le terrain, soit par la communication de leurs observations.

#### LISTE DES COURS D'EAU ÉTUDIÉS ET STATIONS DE PÊCHE

1. L'Hermance: région de l'embouchure; station d'épuration; amont de la douane d'Hermance; Pont de Crévy.
  2. La Seymaz: Choulex (partie bétonnée); Pont de Petit Bel-Air; stand de tir de Chêne-Bourg; Collège Claparède, Thônex.
  3. La Drize: Pierre-Grand.
  4. La Laire: Néry.
  5. L'Allondon: ruisseau de dérivation de la station de pompage S.I.; entre Russin et La Chaumax; Russin.
  6. Nant des Ecrevisses, affl. Allondon, Malval.
  7. La Versoix: Les Gravines.
  8. Le Brassu, Céligny: région de l'embouchure; vers Geoffroy.
- La pêche électrique se faisait dans chaque station sur une distance de 50 à 100 m, plusieurs stations ont été visité à deux ou plusieurs reprises.

#### LISTE DES ESPÈCES RECENSÉES

##### SALMONIDAE

**Salmo trutta f. fario** Linné, truite de rivière.

**Salmo gairdneri** Richardson, truite arc-en-ciel.

Les deux espèces ne sont séparées spécifiquement dans le travail de terrain.

Distribution observée: dans tous les cours d'eau examinés; les seuls poissons rencontrés dans la partie supérieure du Brassu et dans la Drize.

D'après MAIRE & GEROUDET (1974) et GEROUDET (1978) la truite de rivière fraie encore naturellement dans la Laire et dans l'Allondon, probablement aussi dans la Versoix. Nos cours d'eau sont réempoissonés régulièrement et en grande quantité avec ces deux espèces.

**Thymallus thymallus** (Linné), Ombre de rivière.

Distribution observée: L'Allondon (près de Russin).

Dans le canton, signalé de plus dans la Laire (MAIRE & GEROUDET 1974) et dans l'Allondon (GEROUDET 1978). Les statistiques de la pêche mentionnent des captures de l'ombre de rivière dans le Rhône, dans l'Arve et dans l'Allondon, d'environ 120 par année; le nombre capturé par an est resté plus ou moins stable entre 1973 et 1979, avec des petites variations d'un an à l'autre. Le réempoissonnement avec des ombrettes a lieu régulièrement.

## CYPRINIDAE

**Rutilus rutilus** (Linné), Gardon.

Distribution observée: La Seymaz (Pont de Petit-Bel-Air); le Moulin de Vert.

C'est une espèce essentiellement lacustre ou de grands cours d'eau calmes et herbeux; elle est mentionnée dans l'Allondon (près de l'embouchure) par GEROUDET (1978) et dans la Laire (en aval du « barrage à Epinoches ») par MAIRE & GEROUDET (1974).

**Leuciscus leuciscus** (Linné), Vandoise.

Aucune observation personnelle; signalée par GEROUDET (1978) dans la partie inférieure de l'Allondon.

**Leuciscus cephalus** (Linné), Chevaine.

Distribution observée: La Laire (Néry); la Seymaz (Collège Claparède).

Le chevaine semble être confiné, dans notre canton, aux grands cours d'eau et au lac. On le trouve, d'après GEROUDET (1978) et MAIRE & GEROUDET (1974) dans la partie inférieure de l'Allondon et dans la Laire.

**Leuciscus souffia agassizi** Valenciennes, Blageon.

Distribution observée: La Laire (Néry); la Seymaz (Pont de Petit Bel-Air; Collège Claparède).

Le blageon est signalé ici pour la première fois dans les eaux genevoises. Son aire de répartition couvre le bassin supérieure du Rhin, les bassins du Danube et du Rhône, sauf celui du Léman (DOTTRENS 1952). Dans le canton de Vaud, RIBAUT (1966) l'a trouvé dans la Broye, dans le Grenet et dans le canal Meyer (Moudon). Cette espèce est caractérisée par une bande longitudinale d'un violet brillant (surtout pendant la saison du frai) et par la ligne latérale jaune, bordée quelquefois de noir. Il peut être confondu avec le spirlin, qui possède lui aussi une ligne latérale bordée

de noir et une bande longitudinale foncée. Mais le blageon s'en distingue par la nageoire anale plus courte (normalement 9 rayons rameux au lieu de 14 à 17).

Les exemplaires rencontrés dans la Laire et dans la Seymaz se rapprochent, par les caractères mentionnés ci-après, des populations décrites par SPILLMANN (1959, 1961) du bassin du Rhône.

Exemplaires examinés 10 (Laire, Seymaz): longueur standard (mesurée de l'extrémité du museau à la base de la nageoire caudale) 77,7-148 mm; écailles de la ligne latérale 52,4 (moyenne; 50-56); dents pharyngiennes normalement 5-2/2-5 (mais aussi 5-1/1-5; 4-1/1-5; 4-2/2-5; 5-1/2-5). Les mensurations suivantes représentent la moyenne, donnée en %: longueur du museau/largeur de la tête 73,4; longueur du museau/longueur de la tête 30,1; longueur du museau/diamètre de l'œil 127,9; hauteur anale/longueur standard 12,7; base anale/hauteur anale 73,5; longueur de la tête/longueur standard 23,8; distance pointe de museau à naissance dorsale/longueur standard 52,1.

Par comparaison avec les données de SPILLMANN (1959) on constate une nette différence dans le rapport longueur du museau/diamètre de l'œil (127,9 au lieu de 111,9), ce qui rapproche nos exemplaires des populations de la Bavière. Mais des différences minimales dans la technique de mensuration peuvent jouer un rôle important.

Par leurs caractères morphologiques nos poissons correspondent bien à la définition de la sous-espèce *agassizi*, mais certains indices laissent supposer que l'origine des populations de la Seymaz et de la Laire n'est pas identique. Les exemplaires capturés dans la Laire sont en moyenne plus grands, possèdent un museau plus long et plus pointu et une nageoire anale plus haute. Une introduction accidentelle de cette espèce dans nos eaux n'est pas à exclure, d'autant plus que la Seymaz (surtout à la hauteur du Collège Claparède) héberge déjà d'autres espèces introduites: *Lepomis gibbosus* et *Ictalurus melas*.

### **Phoxinus phoxinus** (Linné), Vairon.

Distribution observée: La Laire (Néry); la Seymaz (Pont de Petit Bel-Air; stand de tir de Chêne-Bourg; Collège Claparède); l'Hermance (station d'épuration; en amont de la Douane; Pont de Crévy).

Signalé aussi dans l'Allondon (GEROUDET 1978) et dans la Laire (MAIRE & GEROUDET 1974). Le vairon peut vivre dans des milieux très différents, mais avec une préférence pour les eaux claires.

### **Scardinius erythrophthalmus** (Linné), Rotengle.

Distribution observée: Le Moulin de Vert.

Espèce du lac et de nos grandes rivières; mentionnée par MAIRE & GEROUDET (1974) dans la Laire (en aval du « barrage à Epinoches »).

**Tinca tinca** (Linné), Tanche.

Distribution observée: La Seymaz (Collège Claparède); le Moulin de Vert.

Espèce lacustre ou de cours d'eau lents et calmes.

**Gobio gobio** (Linné), Goujon.

Distribution observée: L'Hermance (embouchure; station d'épuration; en amont de la douane); la Seymaz (Pont de Petit Bel-Air; stand de tir de Chêne-Bourg; Collège Claparède); le Moulin de Vert.

Habituellement il vit au fond des eaux calmes et peu courantes; dans le canton il a été signalé dans la Laire par FATIO (1882) et récemment par MAIRE & GEROUDET (1974). D'après DOTRENS (1952) « il s'est fortement raréfié dans le bassin du Léman », cette régression a aussi été constaté par A. (1945) « ... autrefois, dans le canton de Genève, il abondait dans le Rhône, l'Arve, la Laire et l'Aire ». L'espèce s'est bien reprise depuis, la capture de nombreuses exemplaires en témoigne.

**Barbus barbus** (Linné), Barbeau.

Aucune observation personnelle; d'après GEROUDET (1978) on le trouve dans la partie inférieure de l'Allondon.

**Alburnus alburnus** (Linné), Ablette.

Distribution observée: Le Moulin de Vert.

Espèce du lac et des grandes rivières; signalée par GEROUDET (1978) dans la partie inférieure de l'Allondon.

**Alburnoides bipunctatus** (Bloch), Spirilin.

Distribution observée: La Seymaz (Collège Claparède) (4 exemplaires).

Le spirilin semble être très localisé et peut-être en régression dans notre canton car c'est un poisson qui préfère des eaux courantes claires et bien aérés. FATIO (1882) le signalait encore « dans plusieurs affluents petits et grands du Rhône et de l'Arve »; en 1948 DOTRENS nota qu'il est « cantonné dans certains parcours de l'Arve et dans ceux des affluents de la rive gauche du Rhône qui ne sont pas trop pollués ». Enfin MAIRE & GEROUDET (1974) signalent « une petite colonie dans la Laire, la seule connue dans le canton ». Dans le canton de Vaud RIBAUT (1966) ne l'a trouvé que dans 5 stations sur 64.

L'espèce est bien caractérisée par la ligne latérale bordée de noir, une longue nageoire anale et par la présence de taches oranges à la base des nageoires pectorales et de l'anale et même à celle des nageoires ventrales.



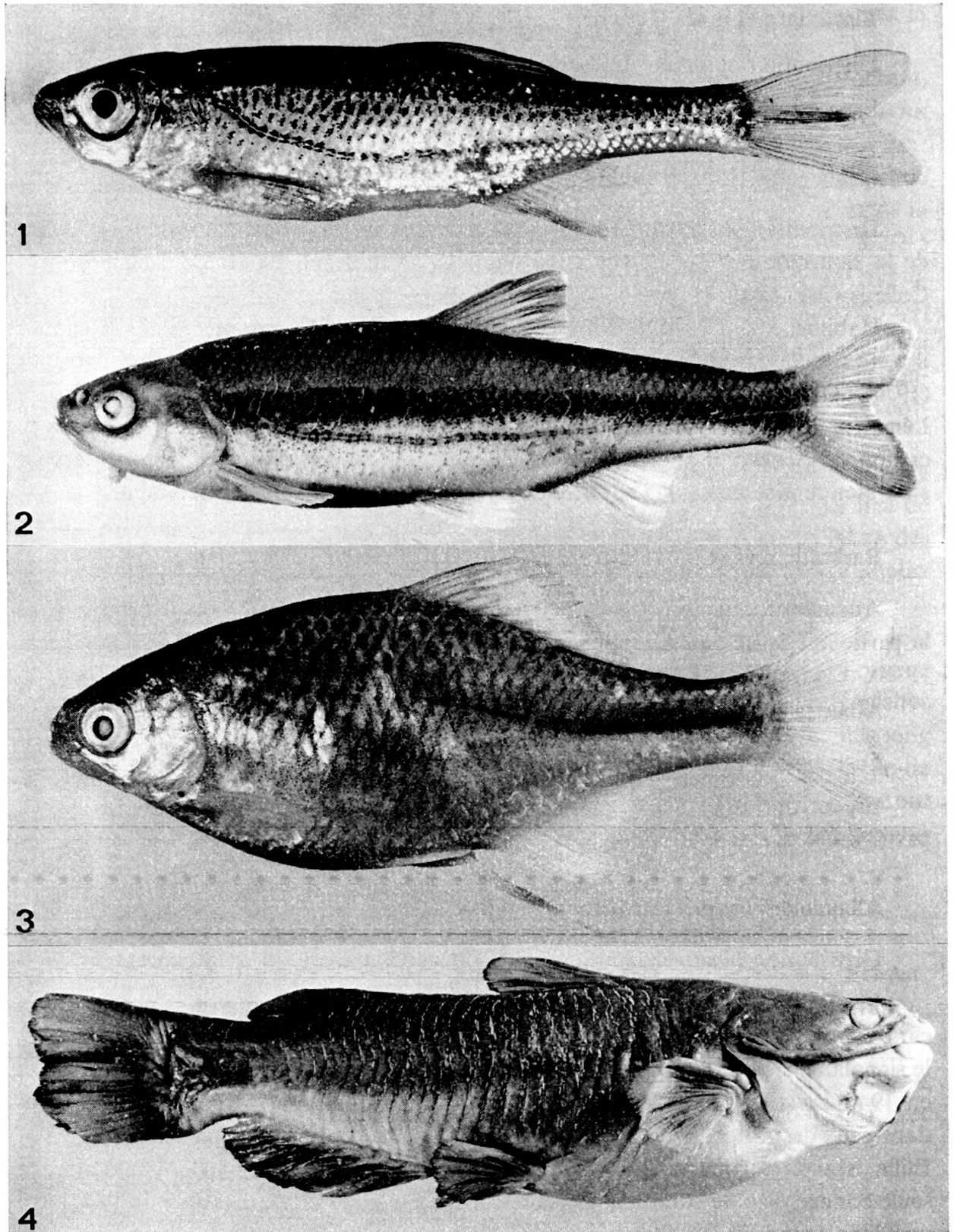


FIG. 1-4. — 1: *Alburnoides bipunctatus* (Bloch) (longueur totale 6 cm);  
2: *Leuciscus souffia agassizi* Valenciennes (l.t. 11 cm); 3: *Rhodeus sericeus amarus* Bloch (l.t. 7 cm);  
4: *Ictalurus melas* (Rafinesque) (l.t. 16 cm) (photos G. Dajoz).

**Abramis brama** (Linné), Brème.

Distribution observée: Le Moulin de Vert.

Espèce du lac et des grandes rivières; on la trouve aussi dans la partie inférieure de l'Allondon (GEROUDET 1978).

**Rhodeus sericeus amarus** (Bloch), Bouvière.

Distribution observée: Le Moulin de Vert (forte population en 1972).

L'espèce *Rhodeus sericeus* est connue du bassin de l'Amour et de la Chine orientale en deux sous-espèces; la forme européenne a été isolée géographiquement probablement pendant les périodes de glaciation, qui l'ont éliminée de Sibérie. Pour la Suisse, FATIO (1882) indique quelques localités naturelles en aval et en amont de la chute du Rhin à Bâle. En 1905 le même auteur en signala la présence à Genève, dans le ruisseau de Pierre-Gris (Genthod), où elle avait été introduite en 1902. La population importante au Moulin de Vert résulte certainement d'une introduction, dont la date nous est inconnue.

## COBITIDAE

**Noemacheilus barbatulus** (Linné), Loche franche.

Distribution observée: L'Hermance (station d'épuration; en amont de la douane; Pont de Crévy); la Seymaz (Collège Claparède); la Laire (Néry).

GEROUDET (1978) la signale aussi de l'Allondon.

## ICTALURIDAE

**Ictalurus melas** (Rafinesque), Poisson-chat d'Amérique.

Distribution observée: La Seymaz (Collège Claparède).

Cette espèce est originaire d'Amérique du Nord et introduite en Europe vers la fin du siècle passé. Elle est signalée, sous le nom de *Ictalurus nebulosus* (Le Sueur) de plusieurs pays d'Europe; mais des études récentes (SPILLMANN 1967; HOLCIK 1972) ont pu prouver l'existence de deux espèces d'*Ictalurus* en Europe. En reprenant les caractères utilisés par SPILLMANN (1967) pour séparer *melas* et *nebulosus* nous avons identifié nos exemplaires ainsi que ceux signalés par DOTRENS (1952) du Rhône et du Lac comme *I. melas*. Ces caractères sont: premier rayon des nageoires pectorales faiblement denticulé ou lisse; nageoire anale à 18 à 20 rayons; membrane interradiare de l'anale pigmentée et plus sombre que les rayons; une barre verticale claire à la base de la nageoire caudale; ventre jaune.



La population découverte dans la Seymaz semble bien établie, nous avons pu observer des jeunes, les exemplaires mesurant entre 48,5 mm et 145 mm longueur standard.

#### ANGUILLIDAE

**Anguilla anguilla** (Linné), Anguille.

Distribution observée: Le Moulin de Vert (1972).

Depuis le barrage du Rhône à Genissiat l'espèce a disparu de notre région. Des exemplaires sont de temps à temps introduits accidentellement.

#### GADIDAE

**Lota lota** (Linné), Lotte.

Distribution observée: L'Hermance (embouchure); le Brassu (embouchure).

C'est une espèce lacustre qui ne pénètre que peu dans nos petits cours d'eau.

#### PERCIDAE

**Perca fluviatilis** (Linné), Perche.

Distribution observée: Le Moulin de Vert.

Poissons des grandes rivières et du lac; signalée dans la Loire (en aval du « barrage à Epinoches ») et dans la partie inférieure de l'Allondon (MAIRE & GEROUDET 1974; GEROUDET 1978).

#### CENTRARCHIDAE

**Lepomis gibbosus** (Linné), Perche-soleil.

Distribution observée: La Seymaz (Collège Claparède); la Loire (embouchure).

Originnaire de l'est des Etats-Unis, elle a été importée en Europe autour de 1877. D'après FATIO (note manuscrite) les premiers représentants de cette espèce « sont passés dans le lac » en 1906, mais deux exemplaires de la collection du Muséum furent capturés dans la Rade en septembre 1900 déjà. DOTRENS constate en 1951 qu'elle « ne s'est pas acclimatée au Léman ». Actuellement, comme le prouvent des captures récentes et régulières, l'espèce (vraisemblablement lâchée à partir des années 50) semble bien se porter dans le canton, en particulier dans la Seymaz et dans le Rhône (captures: Quai des Moulins, Quai du Seujet; Quai Turrettini; Falaises de St. Jean).

## COTTIDAE

**Cottus gobio** (Linné), Chabot.

Distribution observée: L'Allondon (Eaux-Chaudes; Russin); la Versoix (Les Gravines); le Brassu (embouchure).

En outre, les collections du Muséum renferment des exemplaires provenant du canal de Versoix (1950) et de l'Allondon (1949, 1950), et même une petite série de l'Aire offerte par G. Lunel (1870). DOTTRENS (1947) l'a signalé dans la Versoix, GEROUDET (1978) dans l'Allondon.

## GASTEROSTEIDAE

**Gasterosteus aculeatus** (Linné), Epinoche.

Distribution observée: L'Hermance (embouchure; station d'épuration; Pont de Crévy); la Seymaz (Choulex; Pont de Petit Bel-Air; stand de tir de Chêne-Bourg; Collège Claparède); l'Allondon (Russin); le Brassu (embouchure).

De plus, les collections du Muséum renferment des exemplaires récents provenant de la Laire, du Rhône et du Petit-Lac; MAIRE & GEROUDET (1974) mentionne l'espèce de la Laire (en aval du « barrage à Epinoches »).

D'après FATIO (1882) la seule population autochtone en Suisse a existé dans la région de Bâle. Les premières épinoches introduites dans la région genevoises (campagne d'Hermance) datent de 1872 (FATIO 1882), mais cette population n'a apparemment pas survécu. Les populations du bassin lémanique sont, d'après DOTTRENS 1951, dûs à une « introduction accidentelle » dans un petit affluent du Rhône près de Sierre. Le premier spécimen des eaux genevoises a été signalé par DOTTRENS en 1956; depuis cette date, l'espèce s'est répandue et pullule actuellement dans pratiquement tous nos cours d'eau.

## LES RIVIÈRES ET LEURS POISSONS

- 1) L'Hermance: 6 espèces; *Salmo* spp., *Gobio gobio*, *Phoxinus phoxinus*, *Noemacheilus barbatulus*, *Lota lota*, *Gasterosteus aculeatus*. La lotte ne se trouve que près de l'embouchure.
- 2) La Seymaz  
partie bétonnée (vers Choulex): 1 espèce; *Gasterosteus aculeatus*; entre Pont de Petit Bel-Air et Collège Claparède: 12 espèces; *Salmo* spp., *Rutilus rutilus*, *Leuciscus cephalus*, *Leuciscus souffia*, *Phoxinus phoxinus*, *Tinca tinca*, *Gobio gobio*, *Alburnoides bipunctatus*, *Noemacheilus barbatulus*, *Ictalurus melas*, *Lepomis gibbosus*, *Gasterosteus aculeatus*.

Trois espèces (*A. bipunctatus*, *I. melas*, *L. gibbosus*) se trouvaient exclusivement à la hauteur du Collège Claparède, deux (*melas*, *gibbosus*) y sont pêchées régulièrement.

- 3) La Drize: peuplée par des truites seulement.
- 4) La Laire: 13 espèces; *Salmo* spp., *Thymallus thymallus*, *Rutilus rutilus*, *Leuciscus cephalus*, *Leuciscus souffia*, *Phoxinus phoxinus*, *Gobio gobio*, *Alburnoides bipunctatus*, *Scardinius erythrophthalmus*, *Noemacheilus barbatulus*, *Perca fluviatilis*, *Lepomis gibbosus*, *Gasterosteus aculeatus*.

La plupart de ces espèces ne se rencontrent que dans la partie inférieure, près de l'embouchure dans le Rhône; en amont du « barrage à Epinoches » (MAIRE & GEROUDET 1974) la rivière est peuplée surtout par *Salmo* spp., *Th. thymallus*, *L. cephalus*, *L. souffia*, *Ph. phoxinus*, *A. bipunctatus*, *G. gobio* et *N. barbatulus*.

- 5) L'Allondon: 12 espèces; *Salmo* spp., *Thymallus thymallus*, *Rutilus rutilus*, *Leuciscus leuciscus*, *Leuciscus cephalus*, *Barbus barbus*; *Alburnus alburnus*, *Abramis brama*, *Noemacheilus barbatulus*, *Perca fluviatilis*, *Cottus gobio*, *Gasterosteus aculeatus*.

La moitié de ces espèces est probablement confinée à la partie inférieure de la rivière (de l'embouchure jusqu'au viaduc de la voie ferrée).

- 6) La Versoix: 2 espèces; *Salmo* spp., *Cottus gobio*.
- 7) Le Brassu:  
 en amont de la route nationale de truites seulement.  
 en aval de la petite chute, près de l'embouchure: 4 espèces; *Salmo* spp., *Lota lota*, *Cottus gobio*, *Gasterosteus aculeatus*.
- 8) Réserve du Moulin de Vert (avant le réaménagement de 1980): 10 espèces; *Esox lucius*, *Rutilus rutilus*, *Scardinius erythrophthalmus*, *Alburnus alburnus*, *Tinca tinca*, *Abramis brama*, *Gobio gobio*, *Rhodeus sericeus*, *Perca fluviatilis*, (*Anguilla anguilla*).

L'influence du Rhône est évidente, à l'exception de la Bouvière. Les deux exemplaires d'anguille capturés à l'époque mesuraient 16 resp. 19,5 cm, l'espèce a probablement disparu depuis.

## CONCLUSIONS

Les résultats exposés ici donnent une première idée de la faune ichthyologique des principaux cours d'eau à débit faible et moyen de notre canton, mais ils doivent être utilisés avec prudence: le nombre de stations d'étude est faible; la faune peut

varier d'une saison à l'autre; certains cours d'eau ne sont pas encore explorés. De plus, nous ne disposons d'aucune donnée antérieure comparative; nous ne pouvons donc pas juger de l'évolution du peuplement de nos eaux. Malgré ces restrictions, certaines remarques s'imposent:

1. L'explosion démographique de l'épinoche est surprenante. Ce n'est qu'en 1956 que DOTTRENS a signalé le premier exemplaire dans les eaux genevoises. Actuellement cette espèce se rencontre pratiquement partout, elle est fréquente même dans la partie bétonnée de la Seymaz. Seule des obstacles naturels semblent empêcher l'épinoche d'infester tous nos cours d'eau.
2. La régression du goujon, déplorée par plusieurs auteurs (p.e. A. 1945; DOTTRENS 1952) s'est arrêtée, l'espèce abonde actuellement dans l'Hermance et dans la Seymaz.
3. La présence naturelle de plusieurs espèces sensibles à la pollution et demandant une certaine pureté de l'eau (truite de rivière, ombre de rivière, chabot, blageon) indique une santé certaine et réjouissante de nos cours d'eau (malgré des pollutions accidentelles et régulières).
4. La pauvreté en espèces de certaines rivières, malgré une bonne qualité d'eau, reste énigmatique (Versoix, partie supérieure de l'Allondon). Le réempoissonnement considérable et régulier avec des truitelles (et même des truites de mesure) et d'ombrettes peut jouer un rôle par une sur-prédation de la petite faune ichtyologique.

Les statistiques de réempoissonnement en 1978, 1979 et 1980 nous donnent, pour quelques cours d'eau, les chiffres suivants (1 kg de truite équivaut à env. 6 truites de mesure):

l'Hermance: fario 170 kg, truites de mesure, plus 2000 truitelles âgées de 6 mois; arc-en-ciel 20 kg, truites de mesure.

la Seymaz: fario 137 kg plus 3000 (6 mois); arc-en-ciel 139 kg plus 6080 (6 mois);

la Drize: fario 251 kg plus 5000 (6 mois); arc-en-ciel 134 kg plus 2100 (6 mois);

la Laire: fario 360 kg plus 9000 (6 mois); arc-en-ciel 10 kg plus 4800 (6 mois);

l'Allondon: fario 2279 kg plus 20900 (6 mois-2 ans); arc-en-ciel 403 kg plus 1405 (6 mois); ombres de rivière 3000 (estivaux);

la Versoix: fario 2627 kg plus 20552 (6 à 12 mois); arc-en-ciel 530 kg plus 2426 (6 mois); ombres de rivière 2000 (estivaux). la Brassu: fario 75 kg.

Un si grand nombre de poissons prédateurs introduit doit perturber la petite faune d'un cours d'eau, et c'est peut-être la raison pour laquelle la Seymaz et l'Hermance, beaucoup moins réempoissonnées, gardent une faune ichtyologique plus riche.

## REFERENCES

- A. 1945. Le goujon. *Pêcheur Chasseur suisses* 9: 27
- DOTTRENS, E. (1947). Le réserve scolaire du Bois du Faisan, Versoix, Genève. *Assoc. Réserves nat. Canton de Genève, Tribune de Genève* : 94 pp.
- (1948). Le Spiralin dans le bassin du Léman. *Pêcheur Chasseur suisses* 12: 322.
- (1951/52). Poissons d'eau douce I, II. *Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris* : 186 pp., 227 pp.
- (1956). L'Épinoche, un nouveau venu dans les eaux genevoises. *Musées de Genève* 13 (8): 2.
- FATIO, V. (1882/90). Faune des Vertébrés de la Suisse. Vol. IV/V. Histoire naturelle des poissons 1,2. *H. Georg, Genève-Bâle*.
- (1906). La Bouvière *Rhodeus amarus* à Genève. *Archs Sci. Genève* (4) 19: 680-686.
- GÉROUDET, P. (1978). Le Vallon de l'Allondon. Nature et Protection. *AGPN, Genève*, 55 pp.
- HOLCIK, J. (1972). The systematic status of Bullhead (*Ictalurus Rafinesque*, 1820) (Osteichthyes: Ictaluridae) in Czechoslovakia. *Vest. Cs. spol. zool.* 36: 187-191.
- MAIRE, M., P. GÉROUDET (1974). Le Vallon de la Laire. Etude et sauvegarde. *AGPN, Genève*, 44 pp.
- RIBAUT, J.-P. (1966). Les poissons du canton de Vaud (Suisse). I. Poissons des cours d'eau. *Mém. Soc. vaud. Sci. nat.* 14: 69-128.
- SPILLMANN, J. (1959). Note préliminaire sur la systématique de *Telestes soufia* Risso, poisson de la famille des Cyprinidae. *Bull. Mus. natn. hist. nat. Paris* (2) 31: 491-498.
- (1961). Sur la systématique de *Telestes soufia* Risso. Variation de certains caractères numériques et métriques de l'espèce (3<sup>e</sup> note). *Bull. Mus. natn. hist. nat. Paris* (2) 32: 411-414 (1960).
- (1967). Sur l'identité spécifique des poissons-chats importés d'Amérique et répandus actuellement dans les eaux douces françaises. *Bull. Mus. natn. hist. nat. Paris* (2) 39: 288-292.